

**Si vous êtes intéressé à faire du tir sportif ou récréatif
vous devez obligatoirement vous inscrire à un club (loi du 06 juin 2006)
La marche à suivre pour vous faire membre au Cercle de Tir Namurois :**

L'accueil des nouveaux membres se fait dans nos installations tous les samedis sur rendez-vous de 16H à 18H.

Personne de contact : M. Guy Lejeune. E-mail : guylejeune5020@gmail.com.

- 1) Remplir le formulaire d'inscription disponible au club ou le télécharger sur notre site.
- 2) Fournir un extrait du casier judiciaire à demander à votre administration communale.
- 3) Faire remplir le formulaire médical par votre médecin traitant. (Formulaire disponible au club et seul valable)
- 4) Payer la cotisation sur le compte du club n° BE96-1030-2284-6905
Montant des cotisations : membre principal 112,00€
 membre secondaire* 82,00€
 membre junior (18-20 ans) 60,00€
 jeune de – de 18 ans 10,00€
 membre adhérent ** 90,00€

* épouse ou compagne habitant sous le même toit

** licencié dans un autre club de tir

Maintenant il faut choisir si vous voulez acheter une arme de la catégorie « autorisation modèle 4 »

- Sans licence de tireur sportif

-

- 1) Faire une demande de détention d'arme auprès du « service armes » du gouvernement provincial et demander un récépissé de votre demande.
- 2) Demander auprès du commissariat police de votre domicile à passer l'examen théorique
- 3) Fournir une photocopie de l'attestation de réussite de l'examen et nous la remettre.
Cette attestation nous permettra le prêt d'une arme et vous vendre des munitions pour votre formation à la manipulation d'une arme et la préparation à l'examen pratique avec moniteur.
- 4) Remplir le formulaire de demande pour l'examen pratique et l'envoyer à l'adresse indiquée sur ce formulaire.

- Avec licence de tireur sportif.

-

- 1) Remplir le formulaire « Demande de LTS »
- 2) Fournir photocopie ou un original de l'extrait du casier judiciaire.
- 3) Fournir photocopie de votre carte d'identité recto verso.
- 4) Fournir photocopie ou un original de votre certificat médical.
- 5) Fournir une photo format carte d'identité.
- 6) Payer la somme de 15€ sur le compte du club.
- 7) Introduire la demande pour passer l'examen théorique et pratique.

Ce dossier sera à remettre à la permanence du club qui se chargera de l'envoyer au bureau de l'URSTBF.



**SOCIÉTÉ ROYALE
CERCLE DE TIR NAMUROIS
ASBL**

Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66
<http://www.ctnamurois.be>

Rue tir de Ronet, 1
5020 Flawinne
Téléphone : 081-73.79.65
N° entreprise : 413954032
Compte : BE96 1030 2284 6905

Les disciplines de compétition pratiquées au CTN

Carabine	4,5	10m	de match ou de délassement à 1 coup
Carabine	22LR	50m	de match à 1 coup, positions debout, couché, genoux oi « bench-rest »
Carabine	22LR	25m	de délassement en position debout
Carabine	Gros calibre	100m	de match ou de guerre, voir dispositions particulières en ce qui concerne les calibres autorisés
Carabine	Poudre noire	50m	Vetterli, Albini, Miquelet, Tanegashima, Hizadai
Pistolet	4,5	10m	de match ou de délassement à 1 coup ou 5 coups
Pistolet	22LR	50m	de match
Pistolet	22LR, gros calibre	25m 15m	de match standard, sport, vitesse olympique et tir de délassement
Pistolet	Poudre noire	25m	Kuchenreuter, Cominazzo, Mariette, Nagant

Accessibilité aux stands de tir

1. Avant la séance de tir, les membres sont invités à se rendre au local technique afin de s'inscrire dans le registre officiel des présences. Le port de la vignette d'identification (carte d'accès) donnée au local technique en échange de votre carte de membres est obligatoire, les stands sont ouverts les : **mercredis** de 13h à 18h ; **samedis** (de 9h à 12h parcours de tir), de 13h – 18h ; **dimanches** de 9h à 13h. Le stand militaire n°1 (100m) est accessible **le deuxième et troisième samedi de chaque mois** de 13h à 17h, **le quatrième dimanche de chaque mois** de 9h à 13h et **tous les mercredis** de 16h à 18h.
2. Le Conseil d'Administration se réserve le droit de modifier les heures d'ouverture sans consultation préalable des membres.

Répartition des stands

n°	dist.	lignes	Caractéristiques
1	100m	4	stand militaire soumis aux règles imposées par l'armée, armes de guerre de match en gros calibre (5,56 OTAN – 7,62 OTAN) en présence d'un officier de tir.
2	15m	4	stand militaire soumis aux règles imposées par l'armée, normalement fermé sauf en présence d'un membre du Comité.
3	50m	9	carabine et pistolet de match à 1 coup, en 22LR uniquement. carabine 22LR type « bench-rest ».
4	15m 25m	8	pour les carabines 22LR et 30M1 et pistolet 22LR au 45 ACP en projectiles « plomb ».
5	15m 25m 50m	15	Canaux A, B et C : pour les carabines à Levier jusqu'au calibre 45/90 projectiles « plomb » uniquement, pour les armes d'épaule jusqu'au 8mm projectiles « plomb » uniquement, pour les carabines et pistolets poudre noire sans limitation de calibre, pour les pistolets du 22 LR au 45 ACP projectiles « plomb » avec une priorité aux disciplines pratiquées en compétition dans les canaux B et C, le canal A étant réservé pour les armes à Levier, les armes d'épaule jusqu'au 8mm et les armes à poudre noire. Canaux A, B et C : cibles pivotantes à 25m
6	10m	7	tir aux armes à air comprimé uniquement.

Je soussigné
né à, le
domicilié à : CP, localité
rue n° boîte.....

Déclare exonérer l'Etat Belge, ses organismes et ses préposés de toute responsabilité quelconque pour les lésions et les dommages que je pourrais subir sur ma personne et/ou dans mes biens. Je déclare garantir l'Etat Belge contre tous recours pouvant résulter de lésions et dommages subis de mon fait par d'autres, dans leurs personnes et/ou dans leurs biens, à l'occasion de réunions ou tirs dans les installations militaires attenantes de Ronet (Flawinne).

Dès acquittement de ma cotisation, je reconnais avoir pris connaissances des Statuts, Règlement d'Ordre Intérieur, et y adhère sans restriction en inscrivant la mention « lu et approuvé » à côté de ma signature. Je m'engage à me soumettre aux règles applicables aux stands, et aux indications du personnel militaire responsable.

Fait à Flawinne, le

.....(mention « lu et approuvé »)

Signature(s).....
Du tuteur pour un mineur d'âge

Bulletin d'inscription

Sous réserve d'acceptation du dossier d'inscription. En cas de non acceptation, le paiement sera remboursé

Nom :		Prénom :		
Né le :	à :	Nationalité :		
Domicilié à :		CP :		
Rue :		N°	Boîte :	
Carte d'identité n°		N° de registre national		
Téléphone :		GSM :		
Adresse e-mail:		Profession :		
Votre conjoint est-il membre ?		OUI – NON	Nom :	
Etes-vous affilié à un club de tir ?		OUI – NON	Nom du club :	
Avez-vous une licence URSTB pour ce club ?		OUI – NON		
Avez-vous une RC Familiale couvrant le tir sportif ?		OUI – NON		
Possédez-vous des armes ?		OUI – NON		
Type d'armes pour votre initiation ?	Pistolet	Revolver	Carabine	Air

Merci de remplir entièrement ce bulletin

Paiement uniquement par virement sur le compte BE96-1030-2284-6905 :€